

## SEANCE DU 28 OCTOBRE 2008

L'an deux mil huit, le vingt huit octobre, à dix neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de VRAIVILLE, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle de la Mairie, en séance publique sous la présidence de Monsieur Jacky PAUMIER, Maire.

Etaient présents : Mme PREVOTEAU Andrée Adjointe, Mme BOURDON Gladys, Mme CHEVAL Céline, Mme DEVAUX Carole, Mr GAMBLIN Hervé, Mr GRANDSIRE Christian, Mr JORON François, Mr LELIEUR Charles, Mme LEMAUX Béatrice, Monsieur GOUJON Jackie, Mr MEEUS Marcel, Mr MOREAU Laurent, Mr PAUMIER Jacky, Mme SURVILLE Annie, Mr Jean François MARTIN.

Monsieur Hervé GAMBLIN est élu secrétaire assisté de Madame LE ROUGET, Secrétaire de Mairie.

Date de convocation : 22 Octobre 2008  
Date d'affichage : 22 Octobre 2008

Présents : 15  
Votants : 15

---

### **CLASSEMENT DANS LE DOMAINE PUBLIC**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide du classement dans le domaine public des voiries suivantes :

- ✓ Rue de l'Eglise
- ✓ Rue de la Porte du Manoir
- ✓ Chemin des Forrières
- ✓ Ruelle aux Vaches
- ✓ Rue du Mondemare
- ✓ Chemin rural N° 22
- ✓ Rue de Bréolle (partie)
- ✓ Impasse rue Maure

Le Conseil Municipal confie l'établissement du dossier à la Communauté de Communes désigne et autorise Monsieur le Maire à passer les actes et à signer les pièces nécessaires.

### **INFORMATIQUE**

Le Conseil Municipal décide de changer les logiciels INFORMATIQUE. La société JVS MAIRISTEM équipera la Mairie de logiciels pour la Comptabilité, les Budgets, Les Paies et les Elections pour un prix forfaitaire de **2 390,80 EUROS.**

Cette somme sera inscrite au compte 2183 opération 91 du budget 2008.

## **COMPTABILITE**

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à encaisser toutes les recettes de diverses provenances.

Ces recettes seront affectées au compte 758.

## **ECLAIRAGE PUBLIC**

Le Conseil Municipal décide de résilier le contrat de maintenance de l'éclairage public souscrit avec l'entreprise DEMARE, au 31 décembre 2008, pour une somme de 2.228,69 EUROS par an et de confier l'entretien de l'éclairage public à l'entreprise DERREY ponctuellement pour un coup de **418,60 EUROS**.

En ce qui concerne les décorations de NOEL, la pose et la dépose seront également confiées à l'entreprise DERREY pour un cout de **1.573,94 EUROS** suivant devis N° D10 /2008 .

## **COLIS DES ANCIENS**

Le Colis des anciens se compose de produits provenant d'artisans de la commune (pommeau Mr LELIEUR, foie gras + rillettes A. METROT, miel M. AMBROISE + papillotes.) Madame CHEVAL offre le sac contenant tous ces produits. La dépense par colis est évaluée à 21 euros.

## **REVISION LISTE ELECTORALE**

Le Conseil Municipal décide de composer une commission de révision des listes électorales , sont nommés :

- ✓ Monsieur Jacky PAUMIER
- ✓ Madame Andrée PREVOTEAU
- ✓ Madame Carole DEVAUX
- ✓ Monsieur François JORON

Une prochaine réunion aura lieu pour remettre à jour la liste électorale de la commune.

Monsieur le Maire va demander au Tribunal de Grande Instance de nommer Un délégué pour la révision des listes électorales (M. Marcel MEEUS est proposé)

## **C.C.A.S**

Le Conseil Municipal décide de nommer Monsieur Hervé GAMBLIN comme membre de la Commission CCAS.

## **DIVERS**

- 1) Cérémonie des vœux **10 JANVIER 2009**
- 2) Brouette mécanique – on demandera à l'entreprise TRICHEUR lors d'un prochain achat de nous la reprendre.
- 3) Monsieur le Maire a loué un pré pour 150 euros à Madame BARBOSA pour mettre deux chevaux.
- 4) **REPAS DES ANCIENS : 8 MARS 2009**
- 5) Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du mauvais état de la toiture de la Mairie, de plus la cheminée est à enlever rapidement car elle menace de tomber.
- 6) Un lave vaisselle a été acheté chez LECLERC pour une somme de **285 €**. Cette dépense est inscrite au BP 2008 opération 91
- 7) Une réunion des Associations est prévue le Vendredi 14 Novembre 2008 à 17 H 30.
- 8) Madame BOURDON demande que le stationnement des voitures soit marqué au sol.